N°97 du mardi 8 septembre 2020 - lagazette-sqy.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
AGORHA : UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL ET UN LIVING LAB PRÉVUS POUR 2022

Actu page 4

Législative partielle : 11 candidats pour la 11e circonscription

Dossier page 2

Les 20 et 27 septembre, 11 candidats seront en lice pour succéder à Nadia Hai (LREM) au poste de député de la 11e circonscription des Yvelines.

Actu page 7

PLAISIR
En gare de Plaisir-Grignon, des peintures pour lutter contre *« l'urination sauvage »*

ÎLE-DE-FRANCE
Des dépistages itinérants pour tester plus rapidement **Page 6**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Coignières et Montigny-le-Bretonneux renforcent le port du masque **Page 8**

COIGNIÈRES
Retardée, l'ouverture du gymnase est attendue avant la fin du mois **Page 9**

ÉLANCOURT
Le club de foot américain a tourné un clip avec le rappeur Hatik **Page 9**

FAITS DIVERS
Plaisir : Un fleuriste cambriolé et un policier blessé au doigt **Page 10**

FOOTBALL
Régional : Maurepas et Trappes réussissent leur première sortie **Page 12**

CULTURE
SQY : La Commanderie et l'espace Coluche lancent leur saison **Page 14**

LES CLAYES-SOUS-BOIS
UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE VEUT S'INSTALLER AUX CLAYES-SOUS-BOIS

Actu page 4

Actu page 6

MAGNY-LES-HAMEAUX
Un village de food trucks, première étape vers un marché ?

Actu page 7

MAUREPAS
Plus de 100 kilos de déchets ramassés par les élèves autour de leur lycée

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2020

Frais de notaire offerts(1) + **2 000 € par pièce offerts**(2)

pour l'achat de mon logement neuf

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2 000 € par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente d'un logement à partir du 3 pièces, soit une réduction totale de 6 000 € sur un 3 pièces, 8 000 € sur un 4 pièces et 10 000 € sur un 5 pièces sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 14/08/2020. Offres (1) et (2) exclusivement réservées aux logements à partir du 3 pièces et valables pour toute réservation signée entre le 15 septembre 2020 et le 15 octobre 2020 sur une sélection de logements (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. Athana 9-20.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Législative partielle : 11 candidats pour la 11e circonscription

Pour les élections des 20 et 27 septembre, 11 candidats sont en lice pour succéder à Nadia Hai (LREM) au poste de député de la 11e circonscription des Yvelines.

DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

Malgré des tractations au cours des dernières semaines, la gauche n'est pas parvenue à présenter une candidature unique dans ce scrutin.

Les électeurs de la 11e circonscription des Yvelines auront le choix entre 11 noms les 20 et 27 septembre, pour désigner leur nouveau représentant à l'Assemblée nationale. Suite à l'entrée au gouvernement, puis à la démission de son poste de députée de Nadia Hai (LREM), une élection législative partielle est organisée dans cette circonscription dont font partie les villes d'Élancourt, La Verrière, Trappes, ainsi que Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Le Mesnil-Saint-Denis et Saint-Cyr-l'École. Désormais, tous les candidats sont officiellement déclarés. Ils avaient en effet jusqu'au vendredi 28 août pour déposer leur candidature en préfecture. Toutes les sensibilités seront présentes, et les lignes auront bougé jusqu'au dernier moment.

Particulièrement du côté de la gauche, qui partira finalement divisée. Pourtant, des discussions avaient eu lieu jusqu'à fin août entre les différentes forces de gauche de la 11e circonscription : EELV, Génération.s, La France insoumise (LFI), le PCF et le PS. Elles n'ont pas abouti, menant donc à deux candidatures. Comme pressenti, Sandrine Grandgambe (Génération.s), première adjointe à Trappes et conseillère régionale, représentera une partie de la gauche, bénéficiant des soutiens de Génération.s, d'EELV et du PS. Elle a annoncé sa candidature chez nos confères de *78actu* le 26 août, misant sur le rassemblement pour l'emporter, comme aux municipales à Trappes.

Dans un communiqué, l'élue trappiste reproche à La République en marche de ne pas répondre « *aux urgences climatique et sociale qui touchent notre pays* » et estime qu'il faut « *à l'Assemblée nationale, des députés qui s'opposent à la politique menée par le gouvernement et proposent un nouveau chemin* ». Si elle est élue, Sandrine Grandgambe s'engage notamment « *à mettre en place une convention citoyenne locale* », à lutter « *contre la bétonisation à outrance* » et à faire des transports « *un axe fort de ses combats* ».

Toutes les sensibilités politiques sont représentées

La première adjointe trappiste a comme suppléant Nicolas Farré, militant EELV à Saint-Cyr-l'École. Initialement, l'ancien député Benoît Hamon (Génération.s) était sollicité pour porter la voix de la gauche dans cette élection. Il a décliné et appelle « *toutes les forces écologistes et solidaires* » à soutenir Sandrine Grandgambe. Mais cette dernière n'a cependant pas reçu le soutien du PCF et de LFI, qui présentent leur propre candidature.

Elle sera portée par Valérie Froberger (PCF) – aide-soignante, responsable syndicale de la santé et militante communiste dans les Yvelines -, avec pour suppléant Thibaut Langlois (LFI), contractuel de la fonction publique d'État et militant à Trappes. Ils ont annoncé unir leurs forces lors d'une conférence de presse organisée le 29 août devant la gare de Trappes - en présence notamment de l'ancienne maire de La Verrière, Nelly Dutu (PCF) - avec pour slogan « *une aide-soignante à l'Assemblée, pour une candidature solidaire, écologiste et populaire* ».

« *Nos priorités sont claires : la campagne que nous allons mener doit être menée sur la défense des services publics, certes, mais aussi sur la mobilisation pour l'emploi et le travail, en essayant de construire avec les salariés la reconquête industrielle et la relocalisation nationale de certaines activités comme la fabrication de nos matériels de santé, des masques, des médicaments, etc.* », tranche Valérie Froberger, estimant aussi que « *la crise a montré la nécessite d'un changement [vers] des modes de production plus respectueux de notre planète et des populations* ».

Quant à savoir pourquoi la gauche n'a pas réussi à partir unie malgré une volonté affichée de rassemblement, Valérie Froberger explique que les échanges n'ont pas abouti. « *Malheureusement, nous n'avons pas eu de retour de Génération.s et nous avons appris par voie de presse la candidature de Sandrine Grandgambe,* avance la candidate PCF. *Nous le regrettons.* » Parmi les militants du PCF et de LFI, l'occasion manquée d'un rassemblement est perçue comme « *une tristesse* ». Même si certains estiment que la gauche étant diverse, ces deux candidatures permettront aux électeurs d'avoir « *plus la capacité de se retrouver dans des candidats différents* » et évoquent un possible rassemblement au deuxième tour.

Toujours à l'extrême gauche, Lutte ouvrière sera également présente, avec la candidature de Patrick Planque (LO), agent de maintenance à la gare de triage de Trappes et militant syndical, déjà suppléant aux législatives de 2017 et candidat aux municipales à Trappes plus tôt cette année. Il veut faire de cette élection « *une tribune pour faire entendre le camp des travailleurs, d'autant plus dans cette période difficile, avec la crise sanitaire et économique qui va s'aggraver pour le monde du travail* ».

Lutte ouvrière souhaite mettre en avant une réduction des « cadences » et du « *temps de travail* » avec des « *salaires maintenus intégralement* », l'interdiction des licenciements et la « *transparence sur les comptabilités des grandes entreprises* », notamment au regard « *des milliards d'aide publique [qui] pleuvent sur les capitalistes* ».

La gauche ne parvient pas à partir unie

À droite de l'échiquier politique, Debout la France s'est également positionné. C'est Olivier Gallant, délégué de Debout la France dans la 11e circonscription et habitant de Saint-Cyr-l'École, qui portera les couleurs du parti de Nicolas Dupont-Aignan. Ce sera sa première candidature en tant que tête de liste, même s'il était déjà présent en 30e position sur la liste de Sonia Brau (UDI) qui a été élue maire de Saint-Cyr-l'École plus tôt cette année.

« *Je ne me bats pas pour avoir une place, je me bats pour que les idées de Debout la France, que je partage, soient défendues auprès de la population,* souligne Olivier Gallant, dont l'objectif affiché est de remporter l'élection. *On est persuadé qu'il y a autre chose de possible que le duel Macron/Le Pen [et] qu'il faut laisser à nos concitoyens la possibilité d'un autre vote.* »

Le cheval de bataille du candidat de DLF tourne autour des questions de sécurité. « *Notre mot d'ordre, c'est de restaurer l'autorité, à tous les niveaux [et] lutter contre la violence et les trafics* », insiste Olivier Gallant, donnant en exemple les débordements après certains matchs de foot, critique envers le gouvernement à qui il reproche de se contenter de déplorer cette situation. Le deuxième axe de la campagne d'Olivier Gallant est « *la justice sociale* », avançant que son parti souhaite « *lutter contre la fraude sociale* ».

Les autres candidats pour cette élection législative partielle sont Kamal Benmarouf, Laurent Cocheton (UPR) et Nicolas Mandjiny. La rédaction n'a pas réussi à joindre ces derniers avant la mise sous presse de cette édition. Abdelaziz Chneguir aurait dû être le 12e candidat de cette élection, mais il aurait finalement décidé de se retirer selon les informations de *78actu*.

Comme indiqué dans *La Gazette* du 25 août, le premier candidat déclaré avait été Philippe Benassaya (LR), le maire de Bois-d'Arcy, mais aussi vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles grand parc et conseiller départemental. Avec comme suppléant Othman Nasrou (Libres), Philippe Benassaya sera le candidat de la droite, grâce au soutien de la plupart de ses partis et mouvements. Il mise sur son « *expérience* » d'élu local, gage selon lui de « *proximité* » et d'« *expérience* ».

La République en marche a, quant à elle, désigné Pierre Luce (LREM) pour la représenter dans cette élection. Ingénieur informatique, marcheur de la première heure et référent départemental du parti présidentiel depuis début 2019, Pierre Luce se présentera pour la première fois face aux électeurs. Il nous expliquait il y a quelques semaines avoir « *à cœur de [s]'attaquer aux problèmes qui perturbent le quotidien des Français et plus particulièrement dans la circonscription* », voyant dans les députés des relais « *entre le national et le local* ».

Une campagne éclair

Voulant défendre une « *écologie réaliste et positive* », Jérémy Bizet (France écologie) avait été le troisième candidat à se positionner pour l'élection législative de fin septembre. Il définit son parti, France écologie dont il est vice-président, comme « *plutôt hors clivages, ni droite ni gauche* » et va faire campagne sur les thématiques environnementales.

Laurent Morin (RN), ex-1er adjoint de Mantes-la-Ville et responsable départemental du parti de Marine Le Pen sera également candidat. Dans un communiqué, le Rassemblement national estimait qu'il devait être présent pour cette élection, « *dans cette circonscription hautement symbolique de l'urgence de faire revenir la France dans certaines banlieues* ». Les électeurs auront donc le choix entre 11 options les 20 et 27 septembre. Les candidats auront quant à eux peu de temps pour mener cette campagne éclair, et ont tous en tête le risque d'une très forte abstention dans ce scrutin. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

Journées européennes du patrimoine 19 - 20 sept. 2020

ANIMATIONS GRATUITES

Programme complet :
museedelaville.sqy.fr

Musée de la ville

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Dir. communication SQY - Adaptation B. Pioli © Ministère de la Culture - Illustration Jérémie Fischer

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

AgorHA : un établissement médico-social et un living lab prévus pour 2022

La Fondation Anne de Gaulle prévoit d'ouvrir en 2022 l'AgorHa, un foyer médico-social pour les personnes trisomiques. En plein centre de Montigny-le-Bretonneux, il aura la particularité de disposer d'un living lab.

▶ FARAH SADALLAH

Être plus inclusif et faire cohabiter les nouvelles technologies et le handicap intellectuel, c'est le nouvel objectif de la Fondation Anne de Gaulle. Ayant pour vocation d'accompagner des personnes en situation de handicap avec ou sans troubles psychiques, cette organisation a prévu d'ouvrir en 2022 l'AgorHA, un établissement médico-social pour accueillir 100 handicapés intellectuels vieillissants et en perte d'autonomie. En plus de cet hébergement, un living lab sera créé pour réfléchir aux technologies pouvant améliorer le quotidien des déficients intellectuels. À cela s'ajoute un projet inclusif, le tout en plein cœur de Montigny-le-Bretonneux, sur une surface de 7 000 m², selon Jean Vendroux, président de la Fondation.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

En bordure de l'avenue du Parc, au Village, le foyer disposera de plusieurs maisonnées, pouvant accueillir chacune 20 personnes, et de plusieurs jardins, afin que les hébergés se sentent chez eux.

Améliorer le quotidien, la citoyenneté et l'autonomie

Créée en 1945 par Yvonne et Charles de Gaulle et prenant le nom de leur troisième enfant, trisomique, Anne, à sa mort en 1948, la Fondation Anne de Gaulle « *offre de nouvelles solutions d'hébergement, en développant des accompagnements innovants,* explique Jean Vendroux. *C'est très sécurisant pour les familles de savoir que l'on va prendre en charge leurs enfants en déficience intellectuelle jusqu'à leur mort.* » D'où la création de cet établissement pour personnes handicapées trisomiques et vieillissantes.

Les foyers médico-sociaux ne seraient pas les seuls à pouvoir accueillir ces patients, certains Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pourraient également les recevoir, lorsqu'il leur reste de la place, précise le président de la Fondation. Mais selon lui, ce ne serait pas un lieu pour elles. « *Ils (les Ehpad, Ndlr) n'offrent pas de solutions adaptées pour le handicap intellectuel. Il n'y a pas d'équipes pédagogiques ou éducatrices. On s'en est beaucoup rendu compte pendant la crise du Covid-19. Ce n'était pas adapté* », estime-t-il. D'où la création d'un foyer spécifique et totalement innovant.

Pour la première fois en France, selon le président, un living lab sur la déficience intellectuelle va ouvrir. « *À SQY, il y a déjà un écosystème économique propice. On s'est dit que ça serait l'opportunité de développer ce projet ici* », justifie-t-il. L'objectif est d'améliorer le quotidien, la citoyenneté et l'autonomie de ces personnes en déficience intellectuelle. Ainsi, une partie du foyer sera occupée par des chercheurs, des médecins, des scientifiques et des start-up « *qui vont mettre leur savoir au service des plus fragiles,* affirme Jean Vendroux. *Les handicapés seront associés au projet avec leur accompagnant. Ce ne sera pas des cobayes.* »

Le foyer aura également la particularité d'être en plein centre-ville. C'est la partie inclusive du projet. En bordure de l'avenue du Parc au Village, le foyer disposera de plusieurs maisonnées, pouvant accueillir chacune 20 personnes, et de plusieurs jardins, afin que les hébergés se sentent chez eux. L'objectif étant qu'ils soient intégrés dans la ville. « *Ils pourront sortir et vivre dans la cité* », illustre le président de la Fondation.

Un cadre privilégié non négligeable, quand on sait que généralement les établissements médico-sociaux sont construits dans les campagnes, loin des centres-villes. « *C'est très compliqué de trouver des terrains en pleine ville avec des espaces verts,* constate le président de la Fondation. *Nous, on a réussi à le faire.* » Mais ce serait grâce à une aide très active de la part de la préfecture des Yvelines, du maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD), et du président de l'agglomération, Jean-Michel Fourgous (LR), ajoute Jean Vendroux. L'établissement ouvrira donc ses portes fin 2022 avec un début des travaux prévu début 2021. ■

YVELINES

L'Assurance maladie finance des masques pour les associations

La CPAM lance un appel à projets pour aider financièrement les associations qui veulent organiser des distributions de masques.

Les associations yvelinoises peuvent se faire financer des opérations de distribution de masques afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19. La semaine dernière, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) des Yvelines a lancé un appel à projets pour leur permettre d'obtenir des subventions. « *Les associations ont souvent de nombreuses idées pour protéger et améliorer la vie des gens et ont une relation privilégiée avec leur public. Malheureusement, faute de budget, elles ne peuvent pas toujours les mettre en œuvre,* indique l'assurance maladie dans un communiqué. *La CPAM des Yvelines propose un soutien financier aux associations souhaitant mettre en place des actions de distribution de masques auprès des publics en situation de précarité ou avec une santé fragile, domiciliés dans le département.* »

Toutes les associations du département peuvent répondre à l'appel à projets en déposant une candidature avant le 16 octobre. Plus de renseignements sur le site internet ameli.fr, dans la rubrique « *Actualités* ».

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Une épicerie participative veut s'installer aux Clayes-sous-Bois

L'association L'Épi des Clayes veut s'implanter aux Clayes-sous-Bois. Elle était au forum des associations le 6 septembre pour présenter son projet d'épicerie participative et enregistrer les premiers adhérents.

▶ FARAH SADALLAH

Les épiceries participatives de la start-up Monépie se montent un peu partout dans les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines. Maurepas, Guyancourt, Voisins-le-Bretonneux sont déjà des adeptes. Les Clayes-sous-Bois pourrait bientôt les rejoindre. Une antenne associative s'est créée dans la commune, avec l'objectif d'ouvrir un local. Mais la mairie ne leur a pas encore répondu, suite à la présentation du projet, selon le président de L'Épi des Clayes, qui envisage une ouverture courant septembre. En attendant, la mairie de Villepreux les a sollicités.

Présente lors du forum des associations dimanche 6 septembre aux Clayes-sous-Bois, l'association a présenté son projet et enregistré ses premiers adhérents. « *On avait entendu parler de toutes ces épiceries qui s'ouvraient partout dans les Yvelines et à chaque fois c'est un succès,* justifie le président de l'association, contacté par la rédaction. *Ça permet de pallier le manque de commerces qui vendent des produits locaux […] et les prix assurent une rémunération juste pour le producteur.* »

Un espace de création de lien social

Mais cette épicerie n'est pas uniquement un lieu de vente de produits en circuit court, c'est également un espace de création de lien social. Les adhérents financent et gèrent eux-mêmes l'épicerie participative. « *On devient consom'acteur* », résume le président de l'antenne des Clayes-sous-Bois.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les adhérents financent et gèrent eux-mêmes l'épicerie participative. « *On devient consom'acteur* », résume le président de l'antenne aux Clayes-sous-Bois.

À leur inscription, une adhésion de 20 euros par famille est demandée. Comptez 10 euros pour une famille monoparentale. Puis chacun se voit attribuer un compte en ligne qu'il doit créditer de 50 euros minimum. Les adhérents peuvent ensuite acheter en ligne et récupérer leur colis à la boutique. Sinon, les achats peuvent se faire directement en boutique. Seuls les adhérents peuvent acheter les produits. En plus, ils doivent donner deux heures par mois de leur temps pour faire tourner le lieu. Par exemple, si toute une famille a adhéré, elle peut se partager les deux heures de participation par mois.

Elle pourra participer en « *s'occupant de l'administration, des commandes, de contacter les producteurs, de collecter les produits, d'ouvrir la boutique* », illustre le président de L'Épi des Clayes. Les horaires seront flexibles. « *Le soir ou en journée, en moyenne deux jours par semaine suivant l'affluence* », précise-t-il.

Comme dans une supérette, seront donc en vente des produits alimentaires, tels que de la farine, des œufs, des légumes et des fruits de saison, du pain, de la confiture, du chocolat, des chips, de la bière, de la limonade… Mais également, des produits hygiéniques et des cosmétiques. « *On a du shampoing solide, du dentifrice* », donne en exemple le président.

Étant donné le nombre d'épiceries ouvertes dans les Yvelines, les différentes antennes commencent à disposer d'un réseau de fournisseurs assez important. « *On travaille avec une trentaine, voire une quarantaine de fournisseurs* », indique le président. Ils viennent principalement du Mantois, de la Plaine de Versaille, ou encore du Vexin.

En parallèle de la boutique, l'association compte organiser des événements pour faire vivre la communauté. Ainsi, des ateliers dégustation chez les producteurs, des rendez-vous pédestres pour découvrir les exploitations, l'installation d'un coin café pour réunir les agriculteurs et les adhérents, devraient être au programme. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

SQY Enquête publique pour le nouveau règlement de la publicité

Les Saint-Quentinois vont pouvoir s'exprimer sur l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) de Saint-Quentin-en-Yvelines, *« qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicité, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire »*, indique l'Agglomération. Une enquête publique se déroule en effet du lundi 15 septembre au jeudi 15 octobre. L'ensemble des pièces constituant le dossier d'enquête publique de ce projet d'élaboration du RLPI peut être lu sur le site internet sqy.fr ou en version papier au siège de l'agglomération, ainsi que dans les différentes mairies.

Erratum

Dans notre édition précédente, datant du 1er septembre, nous avons fait une erreur dans l'article intitulé : *« Quatre fermetures et six ouvertures de classe à Montigny-le-Bretonneux »*. Suite à l'envoi à l'imprimeur de ce journal, nous avons appris trop tard que le groupe scolaire Erik Satie avait obtenu une ouverture de poste en maternelle pour l'année 2020-2021, ce qui a permis de conserver les deux classes de maternelle et d'empêcher la fermeture de l'une d'entre elles. Cette information de dernière minute n'a donc pas pu figurer dans l'article, d'où notre erratum. Désormais, la commune de Montigny-le-Bretonneux ne connaît plus que trois fermetures de classe, six ouvertures de classe et deux maintiens de classe.

Deux nouvelles inscriptions dans cette école ont également eu lieu lundi 31 août, ce qui a justifié l'ouverture d'un poste. L'école était déjà en ballottage avec deux nouveaux inscrits enregistrés cet été. Les effectifs se rapprochant du seuil ont donc déclenché l'ouverture du poste. Les parents d'élèves s'étaient mobilisés pour obtenir ce maintien, notamment en affichant une banderole devant l'école, la vieille de la rentrée scolaire.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Un village de food trucks, première étape vers un marché ?

Tous les mercredis désormais, des food trucks s'installeront sur le parvis de la mairie. La municipalité y voit une première étape vers la mise en place d'un marché si le succès est au rendez-vous.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

***« L'objectif pour nous est d'avoir une offre de commerces complémentaire, qui préfigurerait éventuellement la mise en place d'un marché à terme »*, résume le maire de Magny-les-Hameaux.**

Et s'il s'agissait des prémices de la mise en place du tant attendu marché de Magny-les-Hameaux ? Depuis mercredi dernier, un village de food trucks s'installe désormais tous les mercredis de 14 h à 20 h sur le parvis de la mairie. Actuellement, deux commerçants en camionnette proposent des fromages et produits laitiers pour l'un et des produits créoles pour l'autre. Mais la municipalité espère voir cette offre s'étoffer et, si le succès est au rendez-vous, pourrait envisager des investissements plus importants pour mettre en place un marché, à l'étude depuis plusieurs années.

Le projet de marché de plein vent ne date en effet pas d'hier. Dès 2017, une consultation des Magnycois avait été favorable à un tel projet. En 2018, la Ville avait donc lancé un appel d'offres pour trouver un gestionnaire du futur marché, mais aucun n'y avait répondu. Ensuite, des rencontres avec deux gestionnaires n'ont pas abouti. « *On n'allait pas dépenser 100 000 euros, comme ça nous avait été proposé par un gestionnaire, sans obligation de résultat derrière* », rappelle Bertrand Houillon (Génération.s), maire de Magny-les-Hameaux.

Depuis, la municipalité œuvrait pour trouver par ses propres moyens des premiers commerçants qui seraient intéressés pour ébaucher un marché (voir *La Gazette* du 17 septembre 2019). Des discussions ont eu lieu cet été et se sont conclues en début de semaine dernière. Ce qui a mené à un lancement « *surprise* » dès le mercredi 2 septembre, avec deux premiers « *commerçants en camionnette* », terme utilisé par Bertrand Houillon pour souligner qu'il ne s'agit pas de food trucks de vente de plats à emporter, mais de commerçants vendant des produits alimentaires.

« *Une offre de commerces complémentaire* »

« *L'objectif pour nous est d'avoir une offre de commerces complémentaire, qui préfigurerait éventuellement la mise en place d'un marché à terme* », résume le maire de Magny-les-Hameaux. Ce dernier en profite justement pour lancer un appel à d'autres commerçants intéressés, précisant qu'il faut qu'ils soient autonomes car la Ville ne dispose actuellement pas d'installations électriques ou d'étals.

« *On verra à terme si ça fonctionne, s'ils trouvent leur clientèle et si ça s'étoffe, après on verra pour la mise en place d'un marché, ce qui nécessitera un certain nombre d'investissements de tableaux électriques, éventuellement d'étals, de couverture, etc.,* souligne Bertrand Houillon. *On évolue en testant, c'est ce qu'on fait toujours à Magny.* » Le mercredi 2 septembre, et malgré un lancement de dernière minute, de nombreux Magnycois se sont en tout cas rendus au désormais dénommé « *Village food trucks* ». ■

MAUREPAS

Rejoignez le conseil des aînés

Le conseil des aînés recrute de nouveaux membres, afin de permettre aux seniors de participer à la vie locale.

Le conseil des aînés de Maurepas se renouvelle. Comme annoncé dans le dernier journal municipal, cette « *instance de réflexion collective* », qui « *accompagne le CCAS et la ville dans l'amélioration de la qualité de vie des seniors à Maurepas* », recrute de nouveaux membres. Les seniors, âgés de 62 ans ou plus, peuvent candidater pour l'intégrer en remplissant une fiche de candidature sur maurepas.fr ou directement au CCAS, avant le 9 octobre.

Le conseil des aînés comptera 46 membres, qui se réunissent « *au minimum trois fois par an dans le cadre des séances plénières* », précise le journal municipal. Et d'ajouter que cette instance « *permet aux seniors de s'impliquer dans la vie locale et d'aborder des sujets spécifiques* », comme l'environnement, la santé, la culture ou les loisirs, énumère la Ville.

« *Ensuite, la Ville et le CCAS mettent en œuvre les dispositions nécessaires pour réaliser les projets ou idées proposés lors des assemblées du conseil* », souligne Maurepas. Pour plus de renseignements, appelez le 01 30 66 53 00 ou rendez-vous sur maurepas.fr.

ÎLE-DE-FRANCE

Des dépistages itinérants pour tester plus rapidement

Le 2 septembre, la région Île-de-France a annoncé la mise en place de bus itinérants de dépistage du Covid-19 dans la région et notamment dans les Yvelines.

▶ FARAH SADALLAH

Pour limiter les temps d'attente interminables devant les laboratoires et augmenter l'offre de tests gratuits et sans rendez-vous, des MobilTest, des mini-bus itinérants, sont mis en place en Île-de-France. Dans les Yvelines, l'opération a commencé depuis le 4 septembre à Croissy-sur-Seine. Pour dépister le coronavirus, sont ainsi proposés des tests virologiques de type RT-PCR et des tests sérologiques de type Trod, indique le dossier de presse de la Région Île-de-France, à l'origine de cette campagne.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Financés par le conseil régional et à destination des Franciliens, deux camions MobilTest, opérés par la société Loxamed, vont sillonner la région jusqu'à la fin du mois de septembre.

Une dégradation des indicateurs de santé publique

Ce n'est pas la première fois qu'une opération de dépistage est lancée par la Région. Dès avril dernier, la Région avait mis à disposition des tests sérologiques à destination des professions médicales mais aussi des collectivités franciliennes et des entreprises.

Cette fois-ci, l'opération de dépistage est mobile. « *Pour accompagner la reprise de l'activité et préserver la santé des Franciliens à l'heure de la rentrée scolaire, la Région Île-de-France met en place une nouvelle solution de dépistage itinérante, gratuite, sans rendez-vous et rapidement opérationnelle, au service des Franciliens* » , résume le communiqué du conseil régional.

Cette nouveauté fait suite à une dégradation des indicateurs de santé publique. « *Augmentation du taux d'incidence, hausse du nombre de clusters actifs et de cas contacts, tendance à la hausse des courbes de contaminations et d'hospitalisations* », comme l'indique le communiqué.

Financé par le conseil régional, deux camions MobilTest, opérés par la société Loxamed, sillonnent la région jusqu'à la fin du mois de septembre. Ils réalisent des tests virologiques de type RT-PCR, « *qui permettent de déterminer si une personne a été récemment contaminée par le virus et est donc contagieuse* », explique le communiqué. Le test sérologique de type Trod (tests rapides d'orientation diagnostique) est également réalisé. Ce dernier permet « *de détecter la présence d'anticorps caractéristiques de la maladie […] afin de connaître leur état d'immunité* », toujours selon le communiqué.

Des camions supplémentaires

Les tests sont réalisés par des professionnels de santé. Peuvent ainsi être administrés 200 tests par jour par unité mobile, soit « *l'équivalent de la capacité d'un laboratoire parisien* », selon la Région. Les camions de dépistage sont accessibles six jours par semaine, du lundi au samedi, gratuitement et sans rendez-vous préalable. Et les résultats sont communiqués en moins de 24 heures. « *En cas de test positif, la personne est directement contactée par téléphone pour mise en place des mesures de protection adaptées* », précise la Région, ce qui ne se fait pas dans tous les laboratoires.

Des camions supplémentaires vont être mis en circulation pour couvrir le plus grand nombre de villes. Par exemple, des bus vont être dépêchés à partir du 10 septembre pour des besoins spécifiques aux communes et aux territoires ruraux. À cette même date, s'ajoutent également des points de dépistage qui seront opérationnels en plus des solutions mobiles. L'objectif étant toujours de « *démultiplier l'effort de tests de la population francilienne, mais aussi de prendre en compte la spécificité de certaines populations, notamment les plus fragiles* », explique la Région Île-de-France.

Enfin, cette dernière s'est engagée à financer, à hauteur de 20 000 euros, les communes souhaitant mettre en place des opérations de dépistage similaires sur leur territoire. Ce dispositif sera soumis au vote de la commission permanente du conseil régional de septembre 2020. ■

PLAISIR

En gare de Plaisir-Grignon, des peintures pour lutter contre « *l'urination sauvage* »

Deux œuvres sur le thème du sport ont été installées cet été dans deux coins intérieurs de la gare de Plaisir-Grignon. Leur objectif est de modifier les comportements.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

Ces « *nudges* » sont deux peintures avec un ballon physique positionné au milieu, ce qui, par jeu d'effet d'optique, donne vie à des scènes de sport. Ils doivent permettre de réduire les incivilités.

La science comportementale pour diminuer les incivilités. Pendant l'été, deux « *nudges* », des dispositifs visant à faire évoluer les comportements sans contrainte, ont été installés dans des coins intérieurs de la gare de Plaisir-Grignon. Ces œuvres sont deux peintures avec un ballon physique positionné au milieu, ce qui, par jeu d'effet d'optique, donne vie à des scènes de sport. Leur objectif est de lutter contre « *l'urination sauvage* », nous explique Transilien SNCF.

Car selon cette dernière, cette incivilité a de nombreuses conséquences. Ainsi, « *l'urination sauvage* » suscite « *l'inconfort et l'insatisfaction des clients, renforce le sentiment d'insécurité, entraîne des coûts supplémentaires non négligeables de nettoyage et de maintenance* », et « *dégrade les conditions de travail des agents* ». La SNCF mise sur ces deux « *nudges* » pour réduire les nuisances.

Le thème du sport a été choisi car il permet « *de donner une nouvelle identité au lieu* », de « *réactiver le contrôle social : la présence de "faux" joueurs ou spectateurs permet de créer une présence virtuelle permanente* ». Mais aussi de « *rendre les coins moins attirants pour une incivilité : des "bulles" pour casser l'idée de coin* », et de « *créer une interactivité avec les usagers grâce à du texte/mots clés* », détaille l'entreprise ferroviaire.

L'efficacité de ce dispositif sera mesurée grâce à des capteurs mis en place avant et après l'installation. « *Ces capteurs détectent à la fois la présence, l'humidité et la température,* précise la SNCF. *Le croisement de ces données permet de savoir s'il y a une incivilité ou pas.* » Et « *l'urination sauvage* » pourrait diminuer au regard des résultats positifs déjà obtenus par des « *nudges* » déployés au cours de l'été 2019 à la gare des Mureaux.

Des résultats positifs déjà obtenus aux Mureaux

Aux Mureaux, la SNCF a en effet constaté une réduction « *de 88 % des épanchements* », une amélioration des conditions de travail des agents dont « *43 % ont vu la réduction des actes d'incivilité impacter positivement leur travail* », ainsi qu'un « *plus grand confort pour les usagers* » avec une gare perçue « *comme plus propre, plus animée et plus vivante* ».

C'est suite au « *succès* » des Mureaux, que la SNCF a décidé de mettre en place des « *nudges* » à Plaisir-Grignon, ainsi qu'à la gare du Nord cet été. « *D'autres gares sont à l'étude pour la fin d'année* », nous précise l'entreprise ferroviaire. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les conseils de quartier se renouvellent

La campagne pour l'élection des nouveaux conseils de quartier commence.

Les Ignymontains seront invités à voter pour les membres des huit nouveaux conseils de quartier le samedi 14 novembre. Dans la continuité de l'élection du nouveau conseil municipal, les conseils de quartier vont en effet être renouvelés. Chacun des huit quartiers ignymontains dispose de son propre conseil, qui compte 12 élus maximum, présidé par un conseiller municipal. Ils sont élus pour six ans et peuvent être consultés par les élus, mais aussi proposer et réaliser des actions à l'échelle de leur quartier. Dès à présent et jusqu'au 16 octobre, les personnes intéressées pour intégrer leur conseil de quartier peuvent candidater sur le site internet de la Ville.

« *La démocratie participative est complémentaire à la démocratie représentative,* indique le maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD), sur le site internet municipal. *Nous l'encourageons afin de dynamiser l'implication citoyenne dans la vie locale au quotidien. C'est dans la concertation et l'échange que nous pouvons ensemble changer les choses.* »

MAUREPAS

Plus de 100 kilos de déchets ramassés par les élèves autour de leur lycée

Une centaine de lycéens du lycée Dumont d'Urville ont participé à une opération de ramassage de déchets aux abords de leur établissement, à l'initiative d'élèves éco-délégués.

▶ DAMIEN GUIMIER

Plus de 100 kilos de déchets ramassés en une heure et demie. C'est le bilan de l'opération de ramassage de déchets menée par une centaine d'élèves du lycée Dumont d'Urville ce vendredi 4 septembre. Une action qui entrait dans le cadre d'une journée consacrée à la question environnementale, organisée par une vingtaine d'élèves « *éco-délégués* », avec le soutien d'enseignants et de la direction de l'établissement.

LA GAZETTE DE SQY

« *L'objectif était de réfléchir à des solutions, [...] dans cette optique de montrer qu'on est capables, à notre niveau, de faire quelque chose* », résume Fred Rohart, professeur d'histoire/géographie.

Dans la matinée du 4 septembre, une centaine de lycéens volontaires, sur les 750 que compte l'établissement, ont donc arpenté les abords de leur établissement, munis de sacs et pinces pour ramasser tous les déchets qu'ils rencontraient. Ils ont ainsi débarrassé les rues d'un très grands nombre de mégots, de bouteilles, de papiers, mais aussi d'objets plus insolites comme des casseroles et deux caddies laissés à l'abandon. À l'issue de l'opération, ce sont ainsi 90 kilos de déchets qui ont été collectés, auxquels s'ajoutent les deux caddies.

« *L'objectif était de réfléchir à des solutions, pour le lycée, pour agir de manière durable et en local, dans cette optique de montrer qu'on est capables, à notre niveau, de faire quelque chose,* résume Fred Rohart, professeur d'histoire/géographie, de l'origine du projet. *Ce qui a été intéressant, c'est toute cette réflexion et cette volonté, des élèves et des éco-délégués, de trouver des solutions. J'étais content de rencontrer ces élèves, ça nous fait des citoyens modèles, je trouve que ce sont des bons exemples.* »

Cette journée a été principalement organisée par une vingtaine d'éco-délégués, des élèves qui sensibilisent leurs camarades aux bons gestes quotidiens et organisent des actions sur la question environnementale. Lucas, qui entre en terminale cette année, est éco-délégué depuis la seconde. « *Je suis devenu éco-délégué parce que c'est un bon moyen d'agir à mon niveau,* explique-t-il. *Tout seul, on ne peut pas faire beaucoup, mais si tout le monde le fait, ça finit par faire beaucoup.* »

La preuve avec le ramassage des déchets du 4 septembre, pour lequel les éco-délégués ont réussi à mobiliser une centaine d'élèves. Pour tous ceux avec qui nous avons échangé, il était logique d'y prendre part. « *J'ai participé par envie, l'environnement est important, surtout avec ce qu'il se passe en ce moment* », tranche Léna, en terminale. « *C'est important de ramasser les déchets, parce qu'après, ça pollue* », complète un groupe de secondes, ayant en tête l'image de « *tortues qui meurent avec un sac plastique sur la tête* ». Et tous seraient partants pour réitérer l'expérience.

L'opération était prête depuis plusieurs mois et aurait dû se dérouler en avril, mais elle a été décalée en raison du confinement. Elle s'est finalement tenue pendant la semaine de la rentrée. Outre l'opération de ramassage des déchets, la journée s'est poursuivie avec des ateliers sur l'alimentation responsable, la fabrication de ses propres produits cosmétiques et un échange autour du film *Demain* de Cyril Dion. ■

PLAISIR

Opération de marquage des vélos

Elle est organisée par l'association Plaisir en transition, le 13 septembre au marché de Plaisir.

L'association Plaisir en transition organise des marquages vélo Bicycode le dimanche 13 septembre sur le marché de la commune. Car, si le vélo est de plus en plus utilisé pour circuler en ville, les vols ne sont pas rares. « *Bicycode est un dispositif qui a un effet dissuasif et facilite la restitution d'un vélo perdu ou volé grâce à un numéro gravé sur le cadre,* rappelle Plaisir en transition. *En effet, la police et la gendarmerie ont accès à une base de données où le propriétaire a préalablement enregistré ses coordonnées.* »

Pour éviter tout rassemblement pendant l'opération, l'inscription est obligatoire sur le site internet plaisirentransition.org. Le marquage du vélo coûte 5 euros et il est nécessaire de présenter sa pièce d'identité ou une preuve d'achat.

LA VERRIÈRE

Pluie d'innovations liées au vélo chez cette entreprise verriéroise

ETC, spécialisée dans la distribution d'accessoires auto, moto et vélo, commercialise depuis le déconfinement des lunettes de soleil avec rétroviseur, et depuis l'année dernière un casque connecté.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Vous aimez faire du vélo mais avez un peu d'appréhension en termes de sécurité routière ? Les innovations d'European trading company (ETC), pourront peut-être vous rassurer. Cette société basée à La Verrière et spécialisée dans la distribution d'accessoires auto, moto et vélo, vend notamment, depuis le déconfinement, des lunettes de soleil dotées d'un rétroviseur.

Elles sont appelées TriEye, du nom de la startup norvégienne qui les fabrique. « *Ce sont, de base, des lunettes qui sont là pour protéger le cycliste du vent, protéger ses yeux, améliorer la visibilité, et l'inventeur de ces lunettes a rajouté un petit miroir, que vous pouvez régler comme un miroir de voiture si vous mettez le doigt dessus. L'idée, c'est que, quand vous tournez légèrement la tête, vous devez voir derrière* », explique David Zieglmeier, gérant et fondateur d'ETC, qui affirme que ces lunettes se destinent à « *toute personne qui a un exercice dans un environnement où une voiture ou un vélo peuvent venir le doubler ou le faucher* ».

À l'origine, « *le patron de TriEye a développé les lunettes pour sa fille qui est une grande sportive et fait beaucoup de vélo, de course à pied…* », mais qui « *s'est retrouvée confrontée à un accident bête* », poursuit-il. « *Il y a eu une première version avec un rétroviseur un peu plus gros,* précise-t-il. *[Elle] a été abandonnée car elle avait l'inconvénient de gêner un peu la vue vers l'avant.* » Place donc à une « *version numéro 2 qui permet d'optimiser la visibilité vers l'avant et de regarder à l'arrière s'il y a quelque chose qui va me doubler* », selon le gérant. Et qui est vendue à des prix allant de 89 à 129 euros.

Ces produits, ETC, seule entreprise en France à les distribuer, les vend principalement à des professionnels et, « *via internet […] aussi à des particuliers, mais très peu* », fait savoir David Zieglmeier. La version actuelle du produit, arrivée à quelques mois près en même temps que la crise sanitaire, a connu un lancement délicat. « *Il y a les canaux internet qui permettent de distribuer. Les magasins sont encore un peu fébriles* », concède le dirigeant. Il se montre néanmoins confiant, d'autant que, d'après lui, les premiers échos sont positifs. « *Le retour que j'ai […], c'est "on s'habitue et on voit que derrière, il y a une voiture"* », assure David Zieglmeier.

LA GAZETTE DE SQY

Les lunettes sont utiles en cas d'« *exercice dans un environnement où une voiture ou un vélo peuvent venir [nous] doubler ou […] faucher* », et le casque permet de communiquer jusqu'à 900 m, avance David Zieglmeier.

Parallèlement, ETC propose d'autres innovations, comme des casques vélo connectés, réalisés par l'entreprise coréenne Sena et écoulés par la société verriéroise dans leur dernière version depuis 2019. Ils sont munis d'un « *intercom qui permet aux gens de communiquer de casque à casque, sans aucun autre artifice,* avance David Zieglmeier. *On peut être quatre personnes à parler comme ça, dans un rayon de 900 m.* » La batterie se recharge par câble USB et a une autonomie allant de 12 h à dix jours. En raccordant le casque à un smartphone par bluetooth, il est notamment possible de recevoir des appels ou écouter sa musique. « *Vous pouvez aussi brancher un deuxième appareil, comme un deuxième téléphone ou un GPS* », ajoute le gérant-fondateur d'ETC.

Le tout pour un coût de 160 euros pour le grand public. Mais David Zieglmeier aimerait bien également séduire des professionnels pour, par exemple, équiper des polices municipales, comme celle de Neuilly, avec qui des essais ont été effectués. « *Ils étaient ravis du fonctionnement et ils ont vu tous les avantages que ça pouvait avoir, [en termes] de communication entre deux agents* », glisse-t-il. L'entrepreneur compte présenter le concept au salon des maires à Paris le 24 novembre. ■

SQY

Les restrictions d'usage de l'eau mises à jour

Les 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines sont concernées.

La préfecture a réévalué la situation hydrologique dans les Yvelines et actualisé les mesures de restriction des usages de l'eau appropriées. « *Bien que les quinze derniers jours d'août ont connu une alternance d'un beau temps parfois chaud avec des orages voire des passages perturbés plus frais, la situation est plutôt stable depuis le dernier comité de la ressource en eau en date du 13 août 2020* », indique la préfecture dans un communiqué.

La zone Sud-Est des Yvelines – dont font partie Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Trappes, La Verrière, Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux - a été placée en situation d'alerte renforcée. Elle implique des mesures obligatoires de restriction d'usage de l'eau telles que l'interdiction de remplir les piscines privées, de laver les véhicules, d'arroser les pelouses entre 10 h et 20 h.

Concernant la zone centre des Yvelines - comprenant Les Clayes-sous-Bois, Coignières, Élancourt, Maurepas, Plaisir, Villepreux -, elle a été placée en situation de vigilance. Ce niveau « *n'impose pas de mesures particulières* » mais le préfet appelle « *chacun à être économe dans l'usage qu'il fait de l'eau* ».

EN BREF

MAGNY-LES-HAMEAUX

Un repair café devrait bientôt ouvrir

Amener un objet, un vêtement ou un appareil et apprendre à le réparer sera bientôt possible à Magny-les-Hameaux avec l'ouverture d'ici novembre d'un repair café à l'Estaminet.

Sous la forme d'un atelier de réparation, un repair café devrait voir le jour en novembre à l'Estaminet à Magny-les-Hameaux. Il s'agirait de venir avec un objet, un vêtement ou un appareil abîmé, afin d'apprendre à le réparer avec des bénévoles experts en électricité, dans le bois ou la couture. L'objectif est de lutter contre l'obsolescence programmée.

Lutter contre l'obsolescence programmée

Le concept a été présenté lors du forum des associations le 5 septembre, annonce Laurence Renard (SE), la troisième adjointe au maire, déléguée à la politique de territoire durable. En attendant l'ouverture, « *on a communiqué pour faire appel à des experts et pour avoir des outils, cet été* », explique l'adjointe.

Inscrit dans le programme du maire, Bertrand Houilon (Génération.s), le repair café est l'œuvre des associations Vivre à Magny et Magny en Transition. « *Pendant la campagne électorale, le projet de repair café est ressorti durant plusieurs sessions,* raconte Laurence Renard. *En parallèle, plusieurs ateliers ont eu lieu sur le zéro déchet et les deux associations se sont portées volontaires pour l'ouvrir.* » D'ici novembre, Laurence Renard espère trouver quatre bénévoles experts pour animer un atelier réparation par mois. À l'avenir, le repair café pourrait se déplacer dans d'autres quartiers de la commune. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Ce nouveau concept a été présenté lors du forum des associations le 5 septembre, et devrait ouvrir à l'Estaminet.

EN BREF

SQY

Coignières et Montigny-le-Bretonneux renforcent le port du masque

Coignières et Montigny-le-Bretonneux ont chacune publié un arrêté municipal renforçant le port du masque dans leur commune. Ainsi les abords de certains établissements et certaines rues se voient désormais concernés.

Après Villepreux, Plaisir, Les Clayes et Magny-les-Hameaux, c'est au tour de Coignières et de Montigny-le-Bretonneux de renforcer le port du masque. Depuis le 15 août, le masque est obligatoire dans les marchés publics de plein air, les brocantes et les vide-greniers, selon l'arrêté préfectoral des Yvelines, publié le 14 août. Depuis, les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines ont étendu l'obligation.

Coignières a récemment imposé, dans un arrêté municipal, le port du masque dans « *l'ensemble des équipements et édifices publics* » comprenant leurs abords. Ainsi, du 3 septembre au 31 décembre, les personnes de 11 ans et plus doivent porter le masque « *sur toute la longueur de la rue du Moulin à vent, ainsi qu'au niveau de la rue de Neauphle-le-Château dans la proximité du groupe scolaire Bouvet* », indique l'arrêté.

Masque pour les utilisateurs de trottinettes

La municipalité exige en plus le port du masque dans les espaces ouverts, comme l'allée des Pommiers, le parc de la Prévenderie, et l'étang du Val Favry. Les utilisateurs de trottinettes et de « *tout autre engin de ce type* » sont également concernés, excepté les cyclistes.

Montigny fait de même, en imposant le masque dans la rue piétonne du centre commercial, aux abords immédiats des écoles, des accueils de loisirs, et des commerces, peut-on lire dans l'Ignymontain de septembre. ■

COIGNIÈRES

Retardée, l'ouverture du gymnase est attendue avant la fin du mois

Les travaux sont terminés, mais la commission de sécurité n'a pas pu se réunir en raison du Covid-19. Finalement, elle devrait pouvoir le faire le 16 septembre.

▶ ALEXIS CIMOLINO

L'ouverture du gymnase du Moulin à vent, à Coignières, dans sa nouvelle version, se fait attendre. Prévu pour début septembre, le lever de rideau sur l'équipement, qui a subi des travaux de rénovation depuis novembre dernier, a dû être reporté de quelques semaines. La faute à la crise sanitaire, qui a empêché la commission de sécurité de se réunir.

LA GAZETTE DE SQY

Le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), se montre optimiste au sujet de l'ouverture du gymnase : « *En principe, la commission de sécurité devrait valider, mais il faut qu'elle se réunisse.* »

La commission de sécurité devrait se réunir le 16 septembre

Cette commission, pilotée par l'État, devrait néanmoins se tenir « *possiblement le 16 septembre* » même si « *ça peut bouger* », fait-on savoir dans l'entourage du maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), qui espérait sa tenue le plus vite possible et assure que « *dès qu'on a l'aval de la commission de sécurité, on ouvre* ». Il évoque ainsi une « *inauguration à la fin du mois* ».

« *On a traversé une situation de crise,* confie l'élu. *Le gymnase devait être livré fin août, les travaux sont achevés, mais il y a un certain nombre de retards en chaîne dans les commissions de sécurité. […] De leur côté, ils ont un peu de retard à rattraper, de notre côté on a tout fait pour essayer de tenir les délais, même si on les a un petit peu dépassés. Le gymnase aurait pu être livré un mois plus tôt si on était restés dans les clous de ce qui était prévu.* »

« *D'une manière générale, les usagers du gymnase comprennent que ça n'a pas été simple cette année et qu'on a fait le maximum pour que les choses soient résolues pour la rentrée, avec 15 jours ou trois semaines de décalage* », ajoute Didier Fischer. Il souligne qu'il aurait « *pu, par arrêté* » ouvrir le gymnase mais ne voulait pas prendre ce risque car « *s'il se passe quoi que ce soit, […] je me retrouve en prison* ». Il se veut toutefois rassurant : « *La commission des pompiers est passée le 24 août. Pour eux, il n'y a pas de souci particulier. Il y a deux ou trois remarques, mais ça va être réglé. En principe, la commission de sécurité devrait valider, mais il faut qu'elle se réunisse.* »

En attendant, des solutions ont été trouvées pour la pratique des activités sportives. « *On avait mis en place un dispositif pour la période des travaux, qu'on a reconduit pour, j'espère, maximum un mois,* indique Didier Fischer. *Les associations, on leur a trouvé d'autres points de chute […]. Le collège, pour l'instant, ils demandent surtout des activités sportives d'extérieur. Les stades sont utilisés. […] On utilise aussi toutes les salles communales que l'on a, et la salle de danse du théâtre pour des activités comme la gymnastique et la danse. Les professeurs ont aussi adapté leurs activités aux locaux qu'on leur a mis à disposition.* »

Le chantier « *a été ralenti mais pas arrêté* »

Mais les utilisateurs devraient donc bientôt bénéficier d'un gymnase flambant neuf, dont le coût de réhabilitation reste de 1,5 million d'euros, malgré des travaux additionnels liés à quelques imprévus, notamment dus au fait qu'« *une grande partie des canalisations étaient à reprendre* », selon Didier Fischer. Le maire précise que le montant de la rénovation a été « *subventionné à 58 ou 59 %* » et que le chantier « *a été ralenti mais pas arrêté* » durant le confinement. « *On a un équipement qui va être nickel pendant 20 ans* », se réjouit-il. ■

ÎLE-DE-FRANCE

Un passe Imagine R à 24 euros pour les 4-11 ans

Il est disponible depuis le 1er septembre et donne accès à tout le réseau de transports en commun francilien.

Les enfants franciliens âgés de 4 à 11 ans disposent désormais d'une carte Imagine R junior bien moins chère. Depuis le 1er septembre, une nouvelle offre a en effet été mise en place, donnant accès aux jeunes franciliens à tout le réseau de transports publics d'Île-de-France pour 24 euros par an. Jusque-là, les enfants scolarisés en maternelle et en primaire devait « *souscrire un abonnement de 350 euros par an* », rappelle la Région Île-de-France.

Selon le conseil régional, qui propose ce nouveau tarif avec Île-de-France mobilités, Imagine R junior permet donc une économie de 326 euros par an pour les parents de 1,4 million d'enfants. Les familles peuvent s'y abonner directement sur le site internet iledefrance-mobilites.fr. « *Les Franciliens titulaires d'une carte Scol'R, âgés de 4 à 11 ans (au 31 décembre 2020), pourront se faire rembourser leur passe Imagine R junior auprès d'Île-de-France Mobilités (modalités de remboursements disponibles le 7 septembre 2020)* », précise la Région.

EN BREF

ÉLANCOURT

Le club de foot américain Les Templiers a tourné un clip avec le rappeur Hatik

Plusieurs joueurs du club apparaissent dans le clip de *Carré*, sorti le 30 août et tourné fin juillet à Élancourt en compagnie des rappeurs guyancourtois Hatik et Kolo.

CAPTURE D'ÉCRAN YOUTUBE KOLO 78

Des joueurs seniors et quelques joueurs juniors des Templiers apparaissent dans le clip de *Carré*, sorti le 30 août et où Hatik chante avec Kolo, autre rappeur guyancourtois.

Les Templiers, c'est carré. Les Templiers, club de football américain basé à Élancourt, est mis à l'honneur dans le clip du dernier titre des rappeurs guyancourtois Hatik - dont la popularité grimpe en flèche depuis son rôle principal dans la série *Validé* - et Kolo, *Carré*. Des joueurs du groupe seniors et quelques joueurs juniors apparaissent dans ce clip sorti le 30 août et dont la vidéo officielle avait recueilli plus de 85 000 vues sur Youtube le 3 septembre.

À l'origine du projet, on retrouve notamment Killian Kali, le réalisateur, ancien joueur des Templiers. « *Il voulait quelque chose assez américain et a du coup pris contact avec le club,* raconte David Pradel, joueur apparaissant sur le clip et responsable communication des Templiers. *Ça allait avec la démarche du club d'être un peu plus visible, surtout localement. Donc dès qu'il nous l'a proposé, on a dit oui directement.* »

Tourné intégralement à Élancourt

Le tournage s'est déroulé fin juillet, intégralement à Élancourt, à la fois dans la zone industrielle et sur le terrain du complexe sportif Europe, où ont l'habitude d'évoluer les Templiers. On retrouve dans le clip une grande diversité de plans, dont certains filmés par drone. Pour les Templiers, retour maintenant à une actualité plus sportive, avec notamment une journée découverte organisée ce dimanche 13 septembre de 10 h à 16 h au complexe sportif Europe. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Plaisir Des haies incendiées à cause de feux d'artifice

Le 5 septembre vers 21 h, un incendie s'est déclaré sur des haies d'habitations au Nord du parc du Château, à Plaisir. « *Le feu a causé des dégâts sur plusieurs mètres* », affirme une source policière. L'enquête est en cours. « *On doit encore voir avec les voisins* », poursuit cette même source. Reste désormais à savoir si les auteurs ont délibérément mis le feu ou s'il s'agit d'un accident. ■

Trappes Un pickpocket interpellé au marché des Merisiers

Un homme a écopé d'un an de prison ferme le 31 août, pour avoir volé 40 euros à une femme au marché de la place des Merisiers. Récidiviste, ce n'est pas la première fois qu'il est condamné.

Un pickpocket au marché de Trappes. Un homme a été condamné à un an de prison ferme au tribunal correctionnel de Versailles le 31 août, pour vol sur la place des Merisiers à Trappes. C'est lors du marché de la commune, le samedi 29 août, qu'il est passé à l'action.

Les fonctionnaires ont entendu des cris

L'homme, âgé de 34 ans, s'est glissé derrière une femme pour lui voler 40 euros dans son sac. Un commerçant l'a vu faire et a tout de suite prévenu la police. Mais, une fois sur place, les fonctionnaires ont entendu des cris. L'époux de la femme était en train de se disputer avec le présumé voleur. Des coups auraient même été échangés. D'ailleurs, le mari portera plainte. Alors le suspect a tenté de prendre la fuite, mais la police est parvenue à l'interpeller. Placé en garde à vue, il a néanmoins donné une autre version de l'histoire.

Selon lui, il aurait remis l'argent à la femme, après lui avoir volé. Mais l'homme était déjà connu des forces de police pour des faits similaires. Sa position de récidiviste n'aurait donc pas joué en sa faveur devant les juges. ■

Coignières Vol de vélos électriques au magasin Alltricks

Deux vélos électriques du magasin Alltricks à Coignières ont été volés dans la nuit du 31 août au 1er septembre. Un jeune homme a été interpellé. Il a été condamné à huit mois de prison le 2 septembre.

Le préjudice est estimé à 8 000 euros. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, le magasin Alltricks s'est fait voler deux vélos électriques à Coignières, selon nos confrères de *78actu*. L'homme a depuis été interpellé. Il a écopé de huit mois de prison. Son complice n'a en revanche toujours pas été arrêté. Cette nuit-là, une porte vitrée du magasin a été cassée par les voleurs, déclenchant ainsi l'alarme. Mais la police est arrivée trop tard. Néanmoins, le lendemain du cambriolage, une patrouille a repéré deux suspects.

Deux hommes se promenaient dans les rues de Coignières avec deux vélos électriques, qui correspondaient au signalement, selon les informations de *78actu*. Un jeune homme a donc été arrêté. Lors de son interpellation, l'étiquette indiquant le prix du vélo était encore dans sa poche. Son complice, en revanche, a réussi à prendre la fuite en abandonnant le vélo sur place, raconte le média yvelinois. Déjà connu des forces de police pour d'autres faits de vol, il est passé en comparution immédiate le 2 septembre. ■

Plaisir Un fleuriste cambriolé et un policier blessé au doigt

Trois jeunes hommes, dont deux mineurs, ont été arrêtés le 6 septembre, lors du cambriolage d'un fleuriste, proche de la gare Plaisir-Grignon. Lors de l'interpellation, un policier s'est fait casser le doigt.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE S'QY

Un policier s'est cassé le doigt en attrapant l'un d'entre eux, qui lui a donné un coup de pied. « *Il a reçu un mois d'arrêt de travail* », raconte une source policière.

Ils auraient menti sur leur âge. Trois jeunes dont deux mineurs isolés ont été arrêtés suite au cambriolage d'un fleuriste, à Plaisir, le 6 septembre. Ils avaient déclaré à la police avoir entre 11 et 14 ans. Ne les croyant pas au vu de leurs carrures, la police a demandé des examens médicaux supplémentaires, comme des tests osseux, selon une source proche de l'affaire. Finalement, l'un d'entre eux serait majeur. Il a été jugé en comparution immédiate le 7 septembre.

La nuit du cambriolage du magasin de fleurs en face de la gare Plaisir-Grignon, les trois jeunes se sont rapidement fait prendre. Cachés dans le commerce, ils se sont fait repérer par la police. Mais les trois complices ne se sont pas laissé faire.

Un policier s'est cassé le doigt en attrapant l'un d'entre eux, qui lui a donné un coup de pied. « *Il a reçu un mois d'arrêt de travail* », raconte une source policière. Connus des forces de police pour de multiples cambriolages, ils étaient encore en garde à vue le matin du 7 septembre.Des cambriolages orchestrés par des mineurs ou jeunes majeurs sembleraient se multiplier ces derniers temps en Île-de-France. Onze adolescents isolés ont été interpellés ce week-end dans les Yvelines, comme à Plaisir, Saint-Germain-en-Laye et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, selon *Le Parisien*. ■

VINCI IMMOBILIER

Le COMMÉDIA À GUYANCOURT

- Au cœur du quartier du Pont-du-Routoir, à 5 min à pied* du centre-ville traditionnel
- Proche des commerces et des écoles

DU STUDIO JUSQU'AU 5 PIÈCES

BALCON, TERRASSE OU JARDIN PRIVATIF

ESPACE DE VENTE :
47, rue de Dampierre à Guyancourt

PRIX ET PLANS SUR
vinci-immobilier.com
0 800 124 124 Service & appel gratuits

*Temps donné à titre indicatif. Source : Google Maps. (1) TVA à 5,5 % sous réserve du respect des conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts, de l'article L. 411-2 du code de la construction et de l'habitation, et de l'article 29, III-B de la loi de finance du 29 décembre 2013. Applicable dans le cadre de l'acquisition d'une résidence principale neuve, dans la limite d'un plafond de prix d'achat et de plafonds de revenu. Dans la limite des stocks disponibles. Valable à partir des appartements 3 pièces. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente. (2) Le Prêt à Taux Zéro Renforcé (PTZ+) permet de financer jusqu'à 40 % du prix d'acquisition d'une résidence principale neuve (hors frais de notaire), sans les intérêts, ceux-ci étant pris en charge par l'État. Sous réserve d'acceptation du dossier par un organisme bancaire, cette aide est accordée aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale depuis au moins deux ans. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L 31-10-1 et suivants et R 31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation et aux conditions du décret du décret n° 2015-1813 du 29 décembre 2015, de l'arrêté du 1er août 2014 pris en application de l'article R 304-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et du décret n° 2015-1301 du 16 octobre 2015, le montant du prêt dépendant du niveau de revenus, de la composition du foyer fiscal, de la localisation géographique du bien. Conditions disponibles sur simple demande. (3) L'article 5 de la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014, dit "Dispositif Pinel" permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement de location pris par l'acquéreur. La réduction d'impôt varie de 12 à 21 %. Cette réduction s'applique aux logements respectant certaines conditions disponibles auprès de nos conseillers commerciaux. L'éligibilité au Dispositif Pinel n'est pas garantie par VINCI Immobilier dès lors que les conditions d'application sont fixées et vérifiées par l'administration fiscale. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. Les prix de vente sont soumis à la TVA au taux de 20 %. VINCI Immobilier Ile-de-France : Siège social : 59 rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - SNC au capital social de 10 000,00 € - RCS NANTERRE n° 830855797 - SIRET n° : 830 855 797 00015. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle. © Architecte : GERA SARL d'architecture, DOLBAKIAN RAOUL SCLAFER et associés. Illustrateur : CAPSULE Architecture. Document non contractuel - Conception : OSWALDORB - 06/2020.

Poissy Port du masque : les têtes en l'air rappelées à l'ordre

Jeudi 3 septembre, une vingtaine de policiers étaient mobilisés aux gares routière et ferroviaire pour vérifier si les voyageurs respectent bien la réglementation du port du masque.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Jeudi 3 septembre, à l'échelle départementale, *« on dénombre 345 contrôles et 40 verbalisations »*, rapporte une source policière.

Visiblement, l'heure est encore à la sensibilisation quand il s'agit de la réglementation récente. Ce jeudi 3 septembre, soit deux jours après que l'arrêté préfectoral obligeant le port du masque *« à 50 mètres »* des gares est entré en vigueur, une vingtaine de policiers étaient mobilisés aux gares routière et ferroviaire de Poissy pour une opération de contrôle. Entre 7 h et 9 h 30, les forces de l'ordre ont contrôlé 150 personnes et dressé dix procès-verbaux.

Selon eux, nombreux sont les voyageurs qui respectent la consigne. *« Le bilan est positif,* témoigne la commissaire divisionnaire de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine. *En revanche, beaucoup n'avaient pas clairement identifié le périmètre dans lequel le masque est obligatoire, mais ils l'avaient sur eux. »* Ainsi, sur ce secteur, le port du masque est obligatoire dès lors que l'on se trouve sur la place Georges Pompidou.

150 personnes contrôlées et dix procès -verbaux dressés

Ce jeudi, à l'échelle départementale, *« on dénombre 345 contrôles et 40 verbalisations »*, rapporte une source policière. ■

Voisins-le-Bretonneux
Plusieurs voitures cambriolées en une nuit

Le 30 août, plusieurs cambriolages de voitures stationnées ont eu lieu à Voisins-le-Bretonneux. Trois hommes en seraient à l'origine, mais seuls deux d'entre eux ont été arrêtés puis condamnés.

Six véhicules en stationnement ont été cambriolés dans la nuit du 30 août. Deux hommes ont depuis été interpellés. Ils ont été condamnés le lendemain, en comparution immédiate, à cinq mois de prison avec sursis, accompagnés d'une mise à l'épreuve pendant deux ans.

Ce jour-là, un couple a été réveillé en pleine nuit par des bruits suspects. Il a rapidement constaté, qu'on venait de le cambrioler et de lui voler un ordinateur portable.

Cinq mois de prison avec sursis

Sur place, la police a surpris deux hommes, âgés de 19 ans, alors qu'ils fouillaient une voiture stationnée. En prime, ils possédaient sur eux des effets personnels du couple cambriolé un peu plus tôt.

Dans la foulée, les forces de l'ordre ont procédé à une enquête de voisinage. Ils ont découvert que cinq autres véhicules avaient été cambriolés. Placés en garde à vue, les mis en cause ont néanmoins minimisé leur participation aux différents vols, en impliquant un troisième acteur, qui aurait fui avant l'arrivée des fonctionnaires. Il a depuis été identifié mais n'a toujours pas été localisé. ■

Élancourt Plus d'un an après, ils sont arrêtés pour avoir agressé un homme

Lors d'une rixe en avril 2019, un homme avait été violemment agressé par plusieurs personnes à Élancourt. Trois mineurs ont finalement été interpellés la semaine dernière. Le quatrième était déjà en maison d'arrêt.

L'affaire remonte au 8 avril 2019. Une rixe a éclaté et un homme a été violemment blessé à Élancourt. Un peu plus d'un an après, le 31 août, les quatre présumés agresseurs ont été arrêtés. L'un était déjà incarcéré dans la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et les trois autres, étant mineurs, ont été laissés libres.

Opposant à priori des jeunes du quartier des Réaux à Élancourt, et d'autres du square Léo Lagrange à Trappes, une rixe a éclaté un an plus tôt. Sur place, la police a découvert un homme inconscient et sérieusement blessé. Ses agresseurs avaient déjà pris la fuite.

Ils ont reconnu les faits

Le jeune homme a dû être transporté aux urgences. Lors de sa plainte, il n'a révélé que très peu d'éléments sur l'origine de son agression. Il a en revanche raconté qu'il avait été frappé à l'aide d'un club de golf. Puis il aurait été roué de coups de pied et son portable lui aurait été volé.

Mais grâce à l'exploitation des images de vidéoprotection, quatre suspects ont pu être identifiés. Et la victime a pu reconnaître ses agresseurs. Alors, le 31 août 2020, les trois mineurs ont été interpellés à leurs domiciles. Le quatrième suspect a, lui, été extrait de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Pendant leurs auditions, ils ont reconnu les faits, en justifiant avoir agi par vengeance. ■

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Football Régional : Maurepas et Trappes réussissent leur première sortie

Pour son retour en Régional après environ 30 ans d'absence, Maurepas s'est imposé à domicile face à Maisons-Alfort (4-2), tandis qu'un étage plus haut, en R2, Trappes a battu Suresnes (3-2).

LA GAZETTE DE SQY

Les verts de Maurepas l'ont emporté face aux rouges de Maisons-Alfort (4-2), dimanche 6 septembre lors de la 1re journée du championnat de R3.

Une trentaine d'années qu'ils attendaient ça. Premiers de Départemental 1 après une saison 2019-2020 interrompue par la crise sanitaire, les joueurs de l'AS Maurepas effectuaient leur retour en Régional en recevant Maisons-Alfort, le 6 septembre lors de la 1re journée de R3. Devant un public masqué et des tribunes où la règle d'un siège sur deux était en vigueur, les Maurepasiens l'ont emporté 4-2 à l'issue d'un match finalement spectaculaire et à suspense.

Après une entame quelque peu délicate et une 1re période longtemps fermée, les locaux ouvraient le score sur un penalty transformé en deux temps par leur numéro 10, Alexis Tissier. Ce dernier inscrira également le troisième but de son équipe sur un nouveau penalty en seconde période et s'offrira même un triplé d'un lob somptueux de loin en fin de match, alors que les visiteurs étaient un temps revenus à 2-1 puis 3-2 et poussaient pour égaliser.

Pour Maurepas, objectif maintien... au moins

Un match tendu jusqu'au bout donc, mais à l'arrivée, l'essentiel est là. « *On est satisfaits,* réagissait le défenseur central et capitaine maurepasien, Mehdi Heouaine, à la fin du match. *Ça fait un moment que le club n'a pas été en Régional et en plus, on a gardé un état d'esprit irréprochable, comme l'année dernière. On est sur la même lancée et on va espérer que ça continue.* »

Il salue notamment « *la solidarité* » de son équipe. « *On a joué vraiment ensemble, tout le monde a fait les efforts pour tout le monde* », souligne-t-il. Des valeurs qui seront utiles pour bien figurer dans ce championnat, même si le club se veut modeste quant aux objectifs affichés cette saison. « *Ce qu'on veut, c'est faire bonne figure dans un premier temps et a minima rester dans la même division l'année prochaine* », affirme Mehdi Heouaine.

Un discours prudent mais pas dénué d'ambition. Ce qui colle avec celui de son entraîneur, Christophe Roussey, qui nous confiait fin mai dernier que « *l'objectif reste dans un premier temps de stabiliser le club en R3* » mais assurait qu'« *on a la capacité à faire quelque chose de bien* » dans cette division.

Tout n'a cependant pas été simple. Le club a repris l'entraînement le 17 août, soit trop tardivement selon son capitaine, et n'a pu disputer qu'un seul match amical, remporté 2 à 0 contre Vallée 78 (Départemental 1). La préparation a en plus été émaillée d'« *un ou deux cas* » de Covid dans le groupe de l'équipe B, ce qui « *nous a impactés, car les prépas, on les fait souvent ensemble* », évoque Mehdi Heouaine.

Sans compter aussi que trois départs importants sont survenus, notamment celui du buteur Yacoub Belfodil, parti aux Mureaux (N3). « *On a perdu plus de joueurs qu'on aurait dû* », concède Mehdi Heouaine, qui ajoute que dans le sens des arrivées, sept joueurs ont rejoint le club, « *donc on a un groupe assez nouveau alors qu'on voulait garder une base, […] mais on a réussi à avoir une équipe compétitive.* »

Lui et ses coéquipiers savourent en tout cas le retour à la compétition après six mois d'interruption liés au Covid-19. « *On ne s'est quasiment pour la plupart jamais arrêté autant. C'était difficile,* avoue-t-il. *Après, heureusement, on gardait contact entre nous. On savait que la reprise allait arriver à un moment donné, donc on se maintenait en forme comme on pouvait. Mais c'est vrai que ça fait vraiment plaisir de reprendre la compétition.* »

Autre formation saint-quentinoise évoluant à l'échelon régional, l'ES Trappes, maintenu en R2 en 2019-2020. Pour la 1re journée du championnat 2020-2021, les hommes d'Hicham Zerhdy ont battu Suresnes (3-2), le 6 septembre. Le match se déroulait à huis clos et sur terrain neutre, à Guyancourt, Trappes ayant été sanctionné suite un à jet de projectile la saison dernière.

Une saison lors de laquelle le club figurait à la 11e place de sa poule, sur 12 équipes, au moment de l'interruption des championnats. Mais le contexte exceptionnel a poussé la Ligue à ne reléguer que les lanternes rouges et non les deux derniers. Pour ce nouvel exercice, Trappes vise désormais « *la première moitié de tableau* », annonce le directeur sportif Arnaud Mbizi, qui assure que le club « *a retrouvé un peu de stabilité avec quelques petits renforts* ».

Six joueurs ont rejoint l'effectif, pour un seul départ. Le staff, lui, ne change pas. En revanche, Abderazak Guessoum a passé la main. C'est Ibrahim Mouch qui lui succède à la présidence. Un nouveau dirigeant que nous ne sommes pas parvenus à joindre avant la mise sous presse de cette édition, et qui a donc, pour sa première officielle à la tête du club, commencé par une victoire. ■

Coupe de France : trois clubs saint-quentinois accèdent au 2e tour

Ce dimanche 6 septembre, se disputait le 1er tour de la Coupe de France, impliquant les clubs de Départemental, hormis ceux éliminés lors du tour de cadrage. Sur les six clubs de SQY engagés, la moitié se sont qualifiés. Pensionnaire de Départemental 1, Voisins est passé aux tirs au but contre Breuillet (Départemental 2). Ça passe aussi pour Guyancourt, vainqueur 2-0 de Fresnes, équipe de la même division (Départemental 2). De son côté Coignières, évoluant aussi en départemental 2, s'est imposé 2-0 contre Pitray Olier Paris, un club de Départemental 3. Une division où figure aussi Villepreux, battu 4-1 chez l'Arpajonnais, qui évolue une division au-dessus. Déception aussi pour Les Clayes-sous-Bois (Départemental 3), battu aux tirs au but par Châtenay-Malabry (Départemental 2). Magny (Départemental 4) a lui perdu par forfait contre La salésienne, trois étages plus haut. Prochaine étape pour les qualifiés : le 2e tour, le 13 septembre, lors duquel entreront en lice les formations de Régional.

Cyclisme Venez fêter le vélo à Montigny ce week-end

Du vendredi 11 au dimanche 13 septembre inclus, le Vélo club de Montigny-le-Bretonneux organise son annuelle Fête du vélo et propose notamment des randonnées VTT et cyclo-route.

Le Vélo club de Montigny-le-Bretonneux organise du 11 au 13 septembre sa 34e Fête du vélo. Le club, parmi les plus importants clubs cyclistes d'Île-de-France, propose durant ce week-end célébrant la petite reine, deux types de courses : la 28e rando-raid des Renards, pour les férus de VTT, et le 34e rallye du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), pour les adeptes de cyclisme sur route.

La première consistera en un raid VTT en Vallée de Chevreuse au départ de Montigny-le-Bretonneux, et plus précisément du gymnase Ladoumègue. Il reste de la place pour le parcours famille du samedi, long de 18 à 25 km et dont le départ sera donné de 13 h 30 à 15 h. Inscriptions sur rando.renardsdumanet.fr.

Le 34e rallye du PNR s'élancera lui le dimanche du gymnase Coubertin, en direction de la Vallée de Chevreuse. Trois distances au choix : 65, 85 et 105 km. Départs à partir de 7 h. Inscriptions sur vcmb.fr. Nouveauté cette année, deux orchestres animeront l'événement le dimanche : l'Harmonie de SQY de 11 h à 13 h 30 sur le parvis du gymnase Coubertin, et le Bagad de SQY au point de ravitaillement cyclo à Bullion (parking face à la mairie) de 9 h à 11 h. Les tarifs d'inscriptions vont de 4 à 10 euros. Consignes sanitaires à retrouver sur le site internet du club. ■

Tennis Le tournoi de Plaisir débute ce dimanche

Rendez-vous annuel incontournable et troisième plus grosse compétition de tennis d'Île-de-France derrière Roland-Garros et Bercy, le tournoi international Future, organisé par le Tennis club de Plaisir sur ses courts, s'ouvre ce dimanche 13 et se clôturera le 20 septembre. « *Des mesures exceptionnelles ont été prévues pour garantir la sécurité des joueurs et des spectateurs : contrôle de la température corporelle à l'entrée du site, port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique, aménagement des zones de rencontres…* », annonce le dernier journal municipal. Entrée libre et gratuite. Qui succédera au Belge Yannick Mertens, vainqueur l'an dernier ? ■

SQY
Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-sqy.fr

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Montigny
Les peintures d'Anne Guillotel exposées au Conservatoire des arts

« *Face aux rives* ». C'est le nom de l'exposition des peintures d'Anne Guillotel, qui se tient du 17 septembre au 14 octobre au Conservatoire des arts de Montigny-le-Bretonneux. C'est la première fois que l'artiste expose dans la commune. Cette exposition marquera « *une confrontation entre l'art ancestral et l'art contemporain* », indique L'Ignymontain, qui ajoute qu' « *une vidéo en noir et blanc, à partir d'éléments naturels* », sera également projetée. « *L'objectif est d'immerger le spectateur dans de nouvelles sensations* », confie quant à elle Anne Guillotel au journal municipal. Le vernissage est prévu le 16 septembre à 18 h 30. Renseignements au 01 39 30 31 70. ■

Maurepas Le village médiéval de retour ce week-end

La 3e édition du week-end médiéval se tient les 12 et 13 septembre à la ferme de Maurepas. Différentes animations et démonstrations sont au programme.

Replonger au Moyen Âge, au temps des chevaliers et des troubadours, avec leurs armures et autres costumes d'époque, ce sera possible ce week-end des 12 et 13 septembre à Maurepas, avec la 3e édition du Village médiéval, organisé par les associations Les Regrattiers d'histoire et Maurepas d'hier et d'aujourd'hui. Durant tout un week-end, la ferme de Maurepas, rue de Coignières, fera voyager les visiteurs à une autre époque.

Au programme notamment, des reconstitutions de combats, des danses, la présence d'échoppes artisanales, des ateliers comme celui autour de lettrines et enluminures avec des poudres de terre d'ocre, ou encore du chamboule tout et, grande nouveauté cette année, la mise en place d'une veillée nocturne, le samedi à partir de 19 h 30, avec grand feu et viande grillée proposée à la vente pour être dégustée sur place. Les règles sanitaires devront être respectées : gestes barrières, port du masque et usage de gel hydroalcoolique. ■

SQY La Commanderie et le théâtre espace Coluche donnent le coup d'envoi de leur saison

Rendez-vous dès ce jeudi 10 septembre pour la présentation de la saison à l'espace Coluche de Plaisir, tandis que la Commanderie d'Élancourt organise sa journée de lancement de saison deux jours plus tard.

Après une très longue interruption liée à la crise sanitaire, les salles de spectacles de Saint-Quentin-en-Yvelines rouvrent progressivement leurs portes. Sous réserve de l'évolution de la situation, la plupart d'entre elles sont, à ce jour, en mesure d'accueillir à partir de cet automne la nouvelle saison culturelle. Et ça commence dès le 10 septembre pour le Théâtre espace Coluche (TEC), à Plaisir, qui présente sa programmation 2020-2021 ce jeudi à 20 h 30. Une soirée de présentation « *en compagnie des artistes pour un patchwork d'extraits des spectacles et autres surprises* », indique le théâtre. Gratuit, billets à récupérer au TEC.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY/DR

Les Goguettes, qui ont beaucoup fait parler d'eux durant le confinement, ouvriront la saison à l'espace Coluche de Plaisir le 19 septembre, tandis qu'à la Commanderie, le lancement 2020-2021 a lieu le 12 septembre.

La première représentation de la saison au sein du théâtre plaisirois est, elle, fixée au 19 septembre, avec Les Goguettes. Une goguette est une parodie de chanson reprenant des sujets d'actualité de manière satirique. C'est donc aussi le nom que s'est donné ce groupe – un trio… mais à quatre – qui a beaucoup fait parler de lui pendant le confinement en publiant des vidéos dépeignant en chanson l'actualité liée à la pandémie, comme dans *T'as voulu voir le salon*. « *Les Goguettes ont fait le buzz parce qu'ils nous ont vraiment fait rire et qu'ils nous ont aidés à passer cette méchante période,* estime le directrice du TEC, Florence Camoin, dans une vidéo publiée en juin dernier. *Vous les retrouverez donc en première partie de saison, le premier spectacle de la saison, car j'ai envie que vous passiez un merveilleux moment dès le début septembre.* »

Le confinement et la pandémie, justement, avaient donc entraîné l'arrêt de la programmation en mars dernier et on retrouve ainsi, cette saison certains spectacles initialement prévus en 2019-2020 et reportés, comme *Les Crapauds fous*. Cette pièce de théâtre, inspirée de l'histoire vraie de deux médecins polonais ayant sauvé des milliers de personnes de la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale, se tiendra le 10 octobre.

Au total, 37 spectacles sont programmés pour cette nouvelle saison : humour musical, comédies, théâtre, musique, danse, contes, mais aussi cirque, et bien sûr les one-man-show. Ces derniers raviront les passionnés de sketchs qui peuvent d'ores et déjà cocher trois dates : le 22 septembre pour Vérino, le 4 novembre pour Jérémy Ferrari, et le 28 mai pour Alex Lutz en clôture de la saison. Ce dernier figure d'ailleurs parmi les têtes d'affiches accueillies par le TEC en 2020-2021, au même titre par exemple que le fils de Clint Eastwood, Kyle Eastwood - connu pour ses nombreuses BO de films américains (*Gran Torino, Mystic river, Million dollar baby, Invictus*, …) et qui se produira lors d'un concert jazz le 14 octobre, ou que Richard Berry dans la pièce *Plaidoiries* le 3 mars.

À Élancourt, la journée de lancement de la saison à la Commanderie a lieu le 12 septembre de 17 h à 23 h 30. Au programme, déambulation scientifique, improvisations poétiques, lecture-performance, démonstration de peinture revisitant le paysage de La Commanderie, installation participative, exposition, danse ou encore bal. Comme pour donner un avant-goût d'un premier trimestre dont les temps forts seront notamment les *Journées du patrimoine* les 19 et 20 septembre, la *Nuit blanche* du 3 octobre, ou encore un rendez-vous littéraire, le focus sur les éditions *Le ver à soi* de septembre à décembre. Port du masque obligatoire, programme complet sur lacommanderie.sqy.fr. ■

Coignières annule sa programmation culturelle jusqu'en janvier

En raison du Covid-19 et « *de la dégradation du contexte sanitaire* », la Ville de Coignières a décidé de suspendre sa saison culturelle jusqu'au 31 décembre prochain, comme elle l'a annoncé dans un communiqué du 2 septembre. Cette décision entraîne le report de la présentation de la saison 2020-2021, initialement prévue le 29 septembre, même si le théâtre Alphonse Daudet proposera en revanche « *divers rendez-vous culturels, d'une heure chacun, dans un cadre sanitaire sécurisé* » et si « *les ateliers comme les activités associatives sont maintenus au théâtre […], sous réserve d'une non-aggravation de la situation épidémique* », ajoute le communiqué. Pour rappel, d'autres communes, comme Élancourt avec le Prisme – pour des raisons sanitaires et budgétaires – avaient déjà décidé de ne pas accueillir de spectacles avant la fin 2020.

Les Clayes-sous-Bois
Le Lac des cygnes projeté en plein air sur grand écran

La commune fait partie de celles qui accueillent la 2e édition d'*Opéra d'été*. Le mythique *Lac des cygnes* de Tchaïkovski sera projeté gratuitement sur grand écran prairie Janine Thomas ce samedi 12 septembre.

À l'initiative du Département, en partenariat avec l'Opéra national de Paris, se tient en ce moment et jusqu'au 19 septembre la deuxième édition d'*Opéra d'été*, des séances de projections de ballets et opéras en plein air sur écran géant. « *Durant trois week-ends, à partir du samedi 5 septembre, des opéras et ballets du répertoire classique (avec du Mozart, Verdi, Adam et du Tchaïkovski, Ndlr) seront projetés sur grand écran, en plein air, dans neuf villes des Yvelines,* indique le Département dans un communiqué. *Ce rendez-vous grand public gratuit a remporté un vif succès lors de sa première édition tant auprès des amateurs d'opéra et de danse que des plus novices.* »

Parmi les neuf communes yvelinoises qui accueillent l'événement, figurent Mantes-la-Jolie, Maule, Meulan, Jouy-en-Josas, Montesson, Bullion, Chevreuse, Le Pecq et… Les Clayes-sous-Bois. Le mythique *Lac des cygnes*, le ballet en quatre actes du compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893) y est projeté, prairie Janine Thomas, ce samedi 12 septembre à partir de 20 h 30 (durée 2 h 20).

JULIEN BENHAMOU-ONP

Filmé à l'Opéra de Paris, le *Lac des cygnes*, sera projeté sur écran géant le 12 septembre aux Clayes-sous-Bois à un public « *confortablement installé sur des transats, à la tombée de la nuit* », indique le Département.

« *En composant "Le Lac des cygnes", Tchaïkovski s'empare de la légende de l'oiseau immaculé pour créer l'une des plus belles musiques jamais écrites pour le ballet,* évoque le communiqué. *Les chorégraphes Marius Petipa et Lev Ivanov donneront leurs lettres de noblesse à l'histoire de cet amour impossible entre un prince terrestre et une princesse-oiseau, et façonneront à leur tour le mythe de la danseuse-cygne, ballerine par excellence. En créant en 1984 sa version pour le Ballet de l'Opéra de Paris, Rudolf Noureev choisit de lui donner une dimension freudienne, éclairant d'une profondeur désespérée le rêve poétique de Tchaïkovski.* »

Quant aux œuvres diffusées, elles « *ont été filmées en 2019 et 2020 à l'Opéra Garnier et à l'Opéra Bastille,* fait savoir le communiqué. *Le public pourra ainsi bénéficier de captations très récentes, reflets de la création artistique actuelle ; tout en étant confortablement installé sur des transats, à la tombée de la nuit. En raison des mesures sanitaires actuelles, des dispositions spécifiques pourront être prises.* » L'entrée est libre, détails sur sortir-yvelines.fr. ■

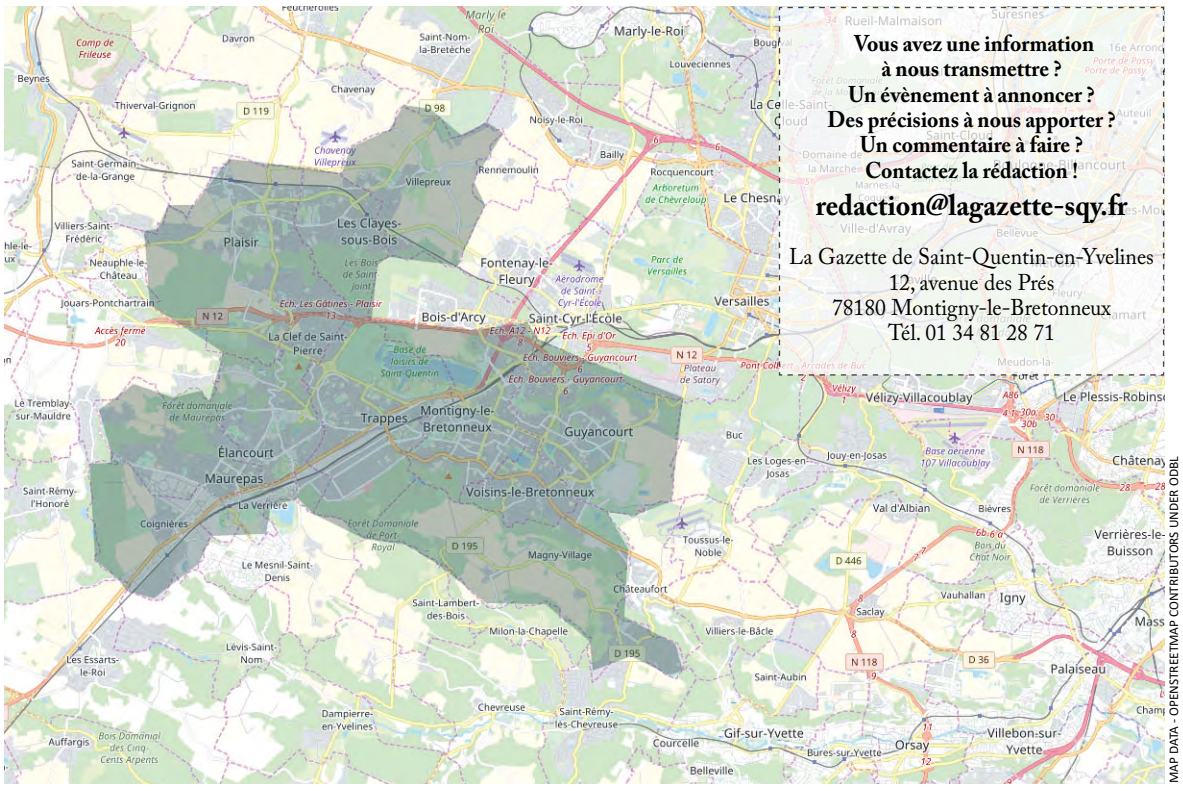

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

5	1		3	7			9	6
		7		1	6			5
	6	3	9				7	
7				9	3	6	8	
6				8	7			9
8	9			4				2
	7			6		2		3
1					9			4
3			4	2				7

SUDOKU : niveau difficile

		5						3
			6	5	2			
	7		1					2
5						3	8	7
2		8			5			
	3		8					
8		1		7				5
							4	
	4			2				

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°96 du 1er septembre 2020 :

3	1	6	7	8	2	5	4	9
9	7	5	6	1	4	2	8	3
8	2	4	9	5	3	6	1	7
5	3	1	8	7	6	4	9	2
6	9	2	3	4	1	7	5	8
4	8	7	2	9	5	3	6	1
2	4	9	5	3	8	1	7	6
1	6	8	4	2	7	9	3	5
7	5	3	1	6	9	8	2	4

6	8	1	4	3	2	7	5	9
2	7	9	5	8	6	1	4	3
4	5	3	7	1	9	2	8	6
1	3	6	9	5	7	8	2	4
9	2	5	6	4	8	3	1	7
7	4	8	1	2	3	9	6	5
5	6	2	3	9	1	4	7	8
8	9	7	2	6	4	5	3	1
3	1	4	8	7	5	6	9	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En 2020, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, EN PARTENARIAT AVEC L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS, PRÉSENTE

OPÉRA D'ÉTÉ

Projections gratuites en plein air

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

MANTES-LA JOLIE
GISELLE
MAULE
LE LAC DES CYGNES
MEULAN
DON GIOVANNI

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

JOUY-EN-JOSAS
LA TRAVIATA
MONTESSON
GISELLE
LES-CLAYES-SOUS-BOIS
LE LAC DES CYGNES

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

BULLION
DON GIOVANNI
CHEVREUSE
DON GIOVANNI
LE PECQ
LA TRAVIATA

Plus d'infos sur yvelines-infos.fr

SNCF

Fondation orange

Mécène des retransmissions audiovisuelles de l'Opéra national de Paris

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

BASTILLE · GARNIER · 3E SCÈNE

Yvelines Le Département

yvelines.fr